

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article705>



Compte rendu de la r  union au Minist  re de l  ducation Nationale du vendredi 11 juillet

- Vie de l'association - Actions et rencontres -
Date de mise en ligne : mardi 14 octobre 2014

Copyright    ASSETEC - Tous droits r  serv  s

Compte rendu de la réunion au Ministère de l'Éducation Nationale du vendredi 11 juillet

L'Assetec et l'UPSTI sont reçues par Mme Agathe CAGE Conseillère en charge du second degré, des programmes et de l'évaluation des écoles auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'Assetec rappelle le propos de la lettre du 31 mars 2014 relative à la suppression de l'heure de labo, vécue par les professeurs de technologie comme une injustice.

Mme CAGE précise que la réunion porte sur l'évolution de l'enseignement de la technologie suite à une autre lettre datée du 15 avril.

L'Assetec se présente et rappelle que l'un des ses objectifs est de promouvoir l'enseignement de la technologie de la maternelle à la classe préparatoire ; elle propose même d'étendre cet enseignement aux filiales gérées du Lycée afin, entre autres, de faire face au manque d'ingénieurs.

L'Assetec évoque ensuite les travaux du Conseil Supérieur des Programmes et exprime sa pleine adhésion au projet de nouveau Socle Commun tant dans sa construction (concevoir le Socle avant les programmes) que dans son contenu ; plusieurs aspects particuliers sont évoqués :

- L'évaluation positive.
- Tirer profit et plaisir de ce qu'il lit (l'élève).

Pour autant l'Assetec s'interroge aussi sur les conditions de sa mise en œuvre qui restent à définir. Il ne faudrait pas que le texte soit perçu au final comme une déclaration d'intention.

M. Alain SERE (qui rejoint la réunion) Inspecteur Général de l'Éducation Nationale section Economie-Gestion, conseiller en charge de l'orientation, de la formation professionnelle initiale et continue et des certifications, évoque l'importance des démarches suivies par l'élève pour résoudre des problèmes. Selon lui, les évaluations sont trop centrées sur l'obtention d'un résultat.

Mme CAGE rappelle les conclusions des dernières enquêtes PISA ; les jeunes français n'osent pas et se censurent lorsqu'ils pensent ne pas savoir. Un mode d'apprentissage par essais et erreurs peut permettre d'obtenir un meilleur taux de réussite.

Mme CAGE explique que des premiers outils d'évaluation seront proposés lors d'une conférence nationale sur l'évaluation qui se déroulera à partir de la rentrée 2014 jusqu'en décembre. La DGESCO publiera des repères sur l'évaluation via un site Internet ; un comité (jury) de 30 personnes constitué pour moitié de membre de la communauté éducative, et de personnes de la société civile.

M. SERE précise que l'Assetec pourrait être porteuse de propositions et rappelle le calendrier du CSP, à savoir, projet de Socle en septembre ou octobre 2014, nouveaux programmes au début de 2015 et mise en application à la rentrée 2016. Les contenus des programmes seront définis sous forme curriculaire avec une description du « pourquoi » et du « quoi », laissant au praticien traiter la question du « comment ». A noter : c'est également en septembre 2014 que sera nommé le nouveau Président du CSP.

L'Assetec s'interroge voire s'inquiète à propos d'une évolution de la technologie vers un enseignement essentiellement informatique.

Mme CAGE rappelle que, par principe, il n'y aura pas d'évolution « en masquant » sans concertation. Il n'est pas prévu d'orienter la technologie vers le « tout simulation » et que les réalisations concrètes restent d'actualité. Concernant l'enseignement de l'Informatique, celui-ci sera plutôt un enseignement complémentaire à caractère interdisciplinaire ; la question du niveau de connaissance reste ouverte et n'a pas fait l'objet de décision.

L'Assetec approuve le maintien des réalisations concrètes et pointe la nécessité de conserver et de développer un laboratoire performant sans lequel l'enseignement de la technologie perd son sens.

L'Upsti se présente et affirme la nécessité de développer une culture technologique indispensable.

L'Upsti précise que l'enseignement de la technologie et des sciences de l'ingénieur s'appuie sur des supports industriels réels, complexes, pluritechnologiques et qui répondent à une problématique sociétale. Les élèves sont formés à la modélisation, à la simulation numérique, la conception et la réalisation en vue de vérifier que, dès sa conception, le système réalisé fonctionnera en respectant les performances attendues par le client.

M. SERE s'interroge sur le bon niveau d'approche de la programmation et sur la part que peuvent prendre

les professeurs de technologie dans cet apprentissage qui relève d'un bien commun.

L'Upsti explique que l'informatique fait pleinement partie des sciences de l'ingénieur, notamment pour la simulation numérique de modèles prédictifs. La programmation n'est donc pas une finalité en soi mais doit être vue comme un outil d'aide à la résolution de problèmes scientifiques et technologiques.

Assetec explique que la programmation est un aspect parmi d'autres de la conception d'un objet technique ; pour Assetec la programmation n'est pas une fin en soi mais un outil intégré dans un objet technique répondant au besoin d'un utilisateur. Dès lors que la recherche de solutions techniques conduit au recours de systèmes configurables voire programmables, les enseignants de technologie pourront proposer aux élèves des activités permettant de découvrir des concepts de programmation. C'est d'ailleurs le cas en 4^{ème} et en 3^{ème} mais cela ne se présente pas sous la forme d'un cours sur la programmation.

M. SERE rappelle que l'objectif de la SVT est d'expliquer l'observable. Il propose un enseignement de la technologie par challenges, défis ou projets. L'objectif de l'enseignement en général devrait être de donner à voir à travers les disciplines en quoi cela se traduit dans la « vraie vie » et de sortir ainsi du huis clos. On pourrait imaginer un parcours avec des supports de type « portfolio » construits par l'élève lui-même qui développe ainsi son aptitude à se former et à s'orienter.

M. SERE invite :

- prendre connaissance du rapport parlementaire « Faire connaître et partager les cultures scientifiques, techniques et industrielles » de J.P. LELEUX et M. OLIVIER (9 janvier 2014) :

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-274-notice.html>

- s'intéresser aux travaux de la fondation FACE :

<http://www.fondationface.org/presentation/>

Assetec rappelle que les enseignants de technologie viennent de vivre difficilement la mise en œuvre des programmes de 2008 qui, par certains d'entre eux, sont encore nommés « nouveaux programmes ».

Il leur a été demandé de modifier radicalement leur façon d'enseigner et d'adapter leurs laboratoires de technologie sur l'ensemble des niveaux.

Assetec en parle d'autant mieux qu'elle a été associée à l'élaboration des programmes actuels dont elle avait approuvé les objectifs et les contenus.

Lors de la mise en œuvre, les effectifs (classes entières), les moyens (disparates ou inexistants), l'insuffisance de la formation et l'absence de progressivité ont provoqué de la défiance, des craintes, voire du blocage de la part des enseignants.

Depuis la rentrée 2009, Assetec a à l'œuvre inlassablement afin d'apporter aide, conseils et ressources aux enseignants en difficulté. De nombreux sites Académiques proposent désormais des supports variés et riches permettant aux enseignants de construire plus facilement leurs cours.

M. SERE souhaite savoir ce que ASSETEC pense du niveau moyen de compétence en informatique des enseignants de technologie ?

Après réflexion, Assetec n'a pas pour objectif d'évaluer ou même d'estimer les compétences des enseignants mais de leur permettre de les développer, par exemple, en les mutualisant. Pour autant, Assetec constate que les collègues sont plus volontaires et donc plus aptes à se former, à s'approprier et à dispenser un enseignement s'ils peuvent d'abord adhérer à ses objectifs et à sa mise en œuvre. Il conviendrait donc d'abord de définir le rôle de l'apprentissage de l'informatique au Collège avant d'envisager et d'explicitier son déploiement dans l'enseignement de la technologie.

M. SERE interroge ASSETEC sur la place de l'Économie dans l'enseignement de la technologie.

Les programmes de technologie sont articulés, entre autres, autour de démarches communes aux Sciences Expérimentales. L'EIST en est un exemple reconnu de mise en œuvre. Ainsi, le retour aux pratiques sociales de références des anciens programmes viendrait alourdir aujourd'hui la tâche des enseignants.

Demanderait-on aux professeurs de Sciences Physiques et Chimiques ou à ceux de SVT d'inclure, dans le cadre de leurs enseignements au Collège, les pratiques sociales de références dans leurs démarches pédagogiques ? En revanche, le programme de 3^{ème} fondé sur la mise en œuvre de la démarche de projet

pourrait permettre à l'élève d'appréhender le rôle crucial de l'Économie dans l'Histoire des Sciences et de la technologie, et réciproquement. L'élève n'en serait que plus motivé dans sa découverte à venir des SES au Lycée. Un enseignement articulé autour de projets, de challenges, de concours ou de défis conjointement animés par des collègues de SES et de technologie pourrait être envisagé dans les filières générales du Lycée, et ce, jusqu'au baccalauréat. "Faire pour apprendre et apprendre pour expliquer aux autres" (Luc Chevalier) demeure l'objectif pédagogique principal auquel l'Assetec reste attachée pour le Collège.

L'Assetec s'est toujours tenue à l'écart de toute démarche critique, mais en contact avec ses adhérents et avec les autres associations, l'Assetec confirme que la suppression de l'heure de laboratoire est un exemple malvenu de signal négatif qui va certainement polluer la perception des futurs programmes de technologie et décourager les enseignants.

Mme CAGE conclut la réunion, note la volonté de coopération manifestée par les deux associations et explique qu'elle fera suivre la demande de l'Assetec relative à l'heure de laboratoire.

L'Assetec et l'Upsti remercient vivement Mme CAGE et M. SERE pour leur accueil, leur disponibilité et leur écoute.